

Réunion du CICRED sur la  
Démographie de la Famille  
( 26 - 29 Novembre 1979,  
I N E D. Paris France )

N

Projet de Recherche sur la  
Démographie de la Famille  
Propositions pour une méthode de travail.

- I) Place de la Démographie de la Famille dans les recherches  
de la section de Démographie de l'ORSTOM.

changements démographiques sont au centre de l'évolution des structures sociales en reliant les données de population à des variables économiques et sociologiques.

La Démographie de la Famille permet également de révéler les liens entre les

méthodes d'observation (indépendantes ou non des enquêtes classiques) et la préparation de leurs applications, éventuellement par des enquêtes-pilote.

## II. 2. Nuptialité

Les profondes modifications de la nuptialité dans les pays en voie de développement font de l'évolution des structures matrimoniales un des facteurs essentiels des changements affectant les modes de reproduction des familles.

Ces transformations ajoutées à l'existence de la polygamie, qui pose des problèmes spécifiques pour la mesure et l'analyse de la natalité familiale, nous oblige à porter une attention particulière à l'examen des données concernant la nuptialité et les mutations les plus fréquentes des modalités de constitution (primo-nuptialité, remariage), de cohésion (cohabitation des époux) et de rupture (séparation, divorce, veuvage, durée de rupture) des unions.

## II. 3. Migration

Si la fonction de reproduction est le principal critère constitutif de la famille, le fondement essentiel de celle-ci étant la reproduction et la socialisation des enfants, on ne peut laisser de côté le problème des migrations qui bouleversent les structures familiales. Ces migrations se trouvent être, dans les pays en voie de développement où la mobilité est forte (déplacement agricole de zone rurale vers de nouvelles zones de culture, exode des campagnes vers les villes), un facteur de croissance du noyau familial par agrégation d'un ou plusieurs individus autour du couple ou de la personne centrale.

Aussi les étapes du cycle familial relatives à la naissance et au départ des enfants ne sont-elles pas les seuls événements qui modifient la taille et la structure de la famille. Les cycles de développement des ménages nous paraissent en réalité beaucoup

### III. Elément pour une typologie adaptée aux pays en voie de développement.

Les remarques que l'on peut faire concernent essentiellement la partie (a) du thème : étude descriptive et comparative. Les données dont on dispose actuellement pour les pays en voie de développement permettent difficilement de passer dans un premier temps de la recherche au stade ultérieur de la "Dynamique des familles".

#### III. 1. Pour une multiplicité de typologie.

Préalablement on peut dire qu'il ne serait pas efficace pour le développement des recherches de circonscrire la méthode de l'étude sur une typologie unique. Celle-ci serait difficilement adaptable à l'ensemble des populations que nous allons étudier sans entraîner des pertes d'informations et sans laisser dans

Son décès provoque le plus souvent le départ ou l'éclatement de la structure familiale. Dans le cas de migration il sera l'instigateur du mouvement et entrainera généralement à sa suite l'ensemble ou la majorité des membres composant son ménage.

D'autre part la notion de chef de ménage, facile à recueillir au niveau de la collecte car bien perçue par les individus que l'on interroge, permet des comparaisons dans le temps et l'espace (Dans le cas d'observation suivie le chef de ménage est le seul élément stable qui assure la permanence de la famille que les autres membres peuvent quitter sans mettre en cause son existence même ).

Enfin les répartitions des chefs de ménages selon les différentes variables de la population (âge, sexe, état matrimonial, ethnie, activité, type de résidence), qui forment des données faciles à traiter, permettent de mesurer le degré d'individualisation de la population dans chaque groupe , aux diverses époques considérées.

b) Le concept d'enfant mineur est peu pertinent en Afrique noire et d'utilisation difficile pour des comparaisons, la définition légale de la minorité variant selon les états.

Remplacer la notion légale par un âge précis valable pour tous les pays étudiés apparaît également peu satisfaisant car l'âge n'est pas le facteur déterminant du rôle de l'enfant dans le ménage ; dès dix ans il peut travailler et être confié à l'extérieur de sa famille (phénomène très fréquent en Afrique), au contraire il peut rester à charge de ses parents jusqu'à vingt cinq ans en continuant ses études ou étant à la recherche d'un premier emploi.

Aussi devrait-on considérer que tous les enfants résidants dans la famille quel que soit leur âge, leur position de parenté et leur degré de dépendance sont membres du ménage.

c) La description des structures familiales suppose que soit résolue l'ambiguïté qui subsiste au niveau du terme génération. Celui-ci peut être défini par le degré dans la filiation ou par la position de la classe d'âge. Dans la grande majorité des cas les deux échelles se recouvrent mais pour certains individus (plus nombreux dans les pays en voie de développement où les écarts d'âge entre les époux peuvent être plus importants) il n'existe pas d'adéquation.

Ces cas particuliers nécessitent le choix de règles précises. Celles que nous avons adoptées pour une étude que nous menons actuellement au sujet des villes du Sud-Ouest

Togo reposit sur les deux principes suivants : - on détermine la génération de l'individu selon le degré dans la filiation lorsque l'on se trouve en ligne directe de parenté (soit : Père-Mère du chef de Ménage / Chef de Ménage, son (ses) épouse (s) / enfants du chef de Ménage / Petits enfants du chef de ménage).

- à partir de cette échelle, les individus collatéraux, apparentés, alliés ou dépendants (oncle, frère, cousin, neveu, brue, gendre, ami, domestique) sont situés en comparant leur âge à ceux des membres du ménage situés en ligne directe.

- h) Nombre d'enfants, de petits-enfants du C.M.
- i) Nombre de collatéraux du C.M. (frère, cousin)
- j) Nombre de descendants de collatéraux du C.M.
- k) Nombre d'individus reliés par alliance au C.M. (apparentés à ses femmes, ses enfants ou ses collatéraux).
- l) Nombre d'apprentis et de domestiques du C.M.
- m) Nombre d'individus sans relation de parenté ou de dépendance avec le C.M.

Une fois définis à partir de ces diverses variables les types de famille les plus courants, il est possible d'établir une tabulation (pour chacun des grands types rencontrés) avec les autres caractéristiques du ménage (type de résidence, du logement, date de création) et de son chef (âge, instruction, activité, ethnie, religion).

#### IV. Processus de la recherche

En conclusion on peut dire que la recherche pourrait se dérouler pour les pays en voie de développement selon les étapes suivantes :

- Elaboration d'une typologie à partir des données disponibles.
- Description des différents types de famille et analyse différentielle : essentiellement selon l'ethnie, le lieu de résidence (urbain/rural), le secteur d'activité